

Réf: Dossier N° 145249

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BIO PHARMA » en abrégé « I-BIOPHARMA »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AKEKOI  
TERMINUS 08, Lot 385, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BIO PHARMA » en abrégé « I-BIOPHARMA »

Objet : Phyto médicament ;  
Produits cosmétiques ;  
Aliments ;  
Boisson bio.  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AKEKOI  
TERMINUS 08, Lot 385, Ilot 44

Dirigeant(s) : M BOKAME N'GBESSO FILBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08867 du 29/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44382/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

